

PRAP IBC
PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE
SECTEUR INDUSTRIE BATIMENT COMMERCE ADMINISTRATIF

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le salarié devient acteur de sa santé et de sa sécurité. Il propose de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.

Elle a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail

de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cette formation implique un engagement de l'encadrement de la structure employeur, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines de la structure.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les salariés, opérateurs et agents exerçant une activité physique.

Par exemple : secteurs de l'industrie, du commerce, administratif, et du BTP.

PRÉ-REQUIS

Aucun. L'épreuve certificative peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou handicap.

ACCESSIBILITÉ

Nous consulter au préalable.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes max - 4 personnes minimum

DURÉE ET MODALITÉS

D'ORGANISATION

14 H soit 2 jours de face à face pédagogique.

LIEU DE LA FORMATION

Intra entreprises.

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.



CALENDRIER, TARIFS ET MODALITÉS :

NOUS CONTACTER

CONTENU DE LA FORMATION

Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles

- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique
- ✓ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- ✓ Observation et analyse d'une situation de travail
- ✓ Proposition d'amélioration
- ✓ Les principes de base d'économie d'effort
- ✓ Mise en application sur les postes de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION DE FORMATION

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en oeuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.
- ✓ Les épreuves de certification : L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation.

En amont de la formation : Échange avec la direction et formateur si besoin.

- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Charges fictives de manutention.
- ✓ Pièces anatomiques grandeur réelle

Découvrez nos taux de satisfaction et taux de réussite sur <http://www.limousin-formation.com/>

Limousin Formation et Travaux Publics – 15 rue la Croix de la Mission 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Tél. : 05 55 93 36 00 – Email : contact@limousin-formation.com

SIRET 442 179 230 00044 - N° EXISTENCE 74 190040619

✓ Déplacement sur le poste pour observation et analyse du travail réel.

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION :

Documentation INRS.

Livret de formation.

Le certificat acteur PRAP IBC sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels.

Evaluation qualitative par les participants en fin de formation

DISPOSITIF DE SUIVI :

✓ Feuille d'émargement par demi-journée

✓ Attestation d'assiduité

Découvrez nos taux de satisfaction et taux de réussite sur <http://www.limousin-formation.com/>

Limousin Formation et Travaux Publics – 15 rue la Croix de la Mission 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Tél. : 05 55 93 36 00 – Email : contact@limousin-formation.com

SIRET 442 179 230 00044 - N° EXISTENCE 74 190040619